

GARRIGUES STE EULALIE

Septembre 2010

BULLETIN MUNICIPAL N°11



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Vous êtes invité à la réunion publique qui
aura lieu le

JEUDI 21 OCTOBRE 2010

A 18 Heures au foyer

Ordre du jour :

- Présentation du diagnostic
- Débat sur le développement de la
commune

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir
de vous inviter au vernissage de l'exposition

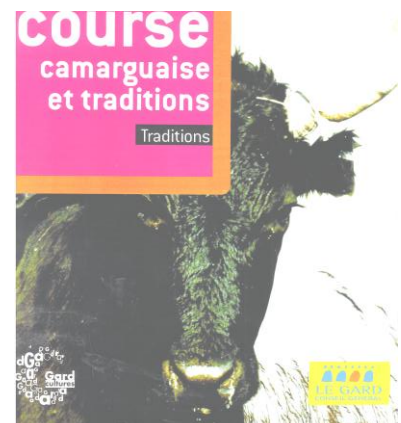
« La Course Camarguaise et ses traditions »
en collaboration avec le Conseil Général du Gard

qui aura lieu le mardi 5 octobre 2010

à partir de 18 heures

Cette exposition qui est organisée
par la bibliothèque municipale se
tiendra au foyer communal

Un apéritif sera offert à l'issue de
cette manifestation.



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, autant à Collorgues, 65 élèves, qu'à Garrigues, 70 élèves. Souhaitons bonne année scolaire à tous nos écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Durant le printemps et l'été, nous avons essayé de faire avancer le dossier de l'Intercommunalité.

La fusion des Communautés de Communes du Grand Lussan, de l'Uzège et de nos sept communes n'a pas abouti à cause du veto de la ville d'Uzès. Devant cet échec, nous avons proposé à Monsieur le Préfet un regroupement des 7 communes isolées. Monsieur le Préfet a reçu les Maires de toutes les communes non regroupées du département du Gard (dont la nôtre) le 19 juillet 2010. Il nous a expliqué qu'il devait boucler la carte de l'Intercommunalité gardoise en 2010-2011 et que devant cet impératif, il n'accepterait plus aucun regroupement. Courant 2011, il nous proposera cette nouvelle carte pour approbation. C'est donc lui vraisemblablement qui décidera de notre avenir communautaire.

Ce sont les nouvelles lois votées cet automne qui vont lui donner cette prérogative. Que de temps perdu en réunions pour n'aboutir à rien de concret !

Je voudrais rappeler que les autorisations de clôture, des locaux annexes (abris piscine, abris jardin...), des hangars agricoles précisent que ces ouvrages doivent être enduits de la même couleur que le bâtiment principal.

De plus, les règlements des lotissements prévoient l'achèvement des travaux dans les 2 ans de la construction. Pensez que ces empilements de parpaings ne sont pas très esthétiques pour le voisinage !

Une réunion publique (voir encart) aura lieu le 21 octobre 2010, concernant le Plan local D'Urbanisme. Venez nombreux.

Bien cordialement !

Le Maire.
D. Viala

ETAT CIVIL

A notre connaissance :

NAISSANCE :

Enzo Bouly, né le 22 juillet 2010 à Nîmes, fils d'Aldo Bouly et Carole Cobo, petit fils de Pierrette et Jean Cobo.

Corentin Bertrand, né le 27 juillet 2010 à Nîmes, fils de Stéphanie Debono et Jérôme Bertrand, petit fils de Marlène Keesler et Jean Marc Debono.

Maëlan Danet, né le 10 septembre 2010 à Nîmes, fils de Alisson Hurez et Sébastien Danet, dit P'tit Seb.

Noah Lloveras, né le 17 septembre 2010 à Nîmes, fils de Magalie et Frédéric Lloveras.

Tous nos vœux de santé et bonheur au bébé.

MARIAGES :

Nicole Cuvillez et Laurent Bauduin, le 19 juin 2010, domiciliés à Garrigues.

Nathalie Sylvestre et Jacques Castonguay, le 26 juin 2010, domiciliés à Ste Eulalie.

Muriel Coton et Michel Boucaut, le 10 juillet 2010, domiciliés à Ste Eulalie.

Ludivine Merle et Sébastien Guigou, le 21 août 2010, domiciliés à Garrigues.

Audrey Demart et Sébastien Vallat, le 28 août 2010, domiciliés à Ste Eulalie.

Emeline Accabat et Tom Donovan Nischelwitzer, le 3 juillet 2010 à Arpaillargues, petite fille de Madame Elyette Accabat

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ces couples.

DECES :

Monsieur Claude Vieillot, décédé le 18 juin 2010.

Nous renouvelons notre sympathie à cette famille dans la peine.

SUCCES

A notre connaissance :

Entrée en 6^{ème} :

Alison Duclos, Anthony Kennouche, Benjamin Loirat, Carla Thiolière, Alizée et Tristan Tribes.

D.N.B. :

Jordan Brunet

Clément Dalger

Emmanuel Aliu,

Noémie Allégre Mention Assez bien

Morgane Allégre Mention Assez bien

Noémie Imbert Mention Assez bien

Amandine Monteil

Capucine Vonfeld Mention Assez bien

BAC :

Julie Accabat BAC ES Mention Assez bien

Thomas Dalger BAC S Mention Bien

Jérémie Giraud BAC ES Mention Bien

Clohé Gleize BAC ES

Cynthia Paris BAC ST2S

Sonia Rubi BAC LV1

Colin Timaxian Bac S Mention Bien

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune et celles atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2011 et désirant être inscrites sur les listes électorales, sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la mairie avant le 31 décembre 2010.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Afin de permettre aux enseignants de fournir à l'Inspection Académique la prévision d'effectif la plus précise possible pour la rentrée 2011, les parents d'enfants atteignant l'âge de 3 ans au 31 décembre 2011 sont priés de venir en mairie avant le 15 octobre 2010.

DECHETTERIE DE CHOUDEYRAGUE :

Horaires d'ouverture de la déchetterie du 1^{er} octobre au 30 avril :

Lundi et mercredi de 14 à 17 heures

Vendredi de 15 à 17 heures

Samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

La déchetterie sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre 2010 et ouverte de 13 heures 30 à 17 heures 30 les lundis 27 décembre 2010 et 3 janvier 2011.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures. Fermeture exceptionnelle le vendredi 12 novembre 2010.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DU DROIT A CONSTRUIRE :

Déclarations préalables : le délai d'instruction est de 1 mois. Vous n'avez pas le droit de commencer les travaux avant le retour de la déclaration ou du certificat de non opposition.

Permis de construire : le délai d'instruction est de 2 mois (3 mois pour le permis d'aménager). S'il est vrai que c'est le Maire qui signe les autorisations et permis (ou les refuse), c'est après avis du Service Instructeur qui s'assure de la conformité de la demande au règlement du Plan d'Occupation des Sols de la Commune, au Règlement National d'Urbanisme et au Code de l'Urbanisme. (C'est pour cela qu'il demande parfois des pièces complémentaires).

Ces délais sont intangibles : pensez-y lorsque vous envisagez des travaux (les autorisations obtenues sont valables 2 ans !).

INFORMATION AUX ECOLIERS :

En cas d'alerte orange et retour anticipé des cars scolaires par décision préfectorale, le lieu d'accueil de la Commune de Garrigues Ste Eulalie a été fixé au Groupe Scolaire « Les Oliviers » rue des Lauriers Roses.

DIVAGATION DES CHIENS :

AVIS : il est rappelé que la divagation des chiens est interdite en tout temps.

Les propriétaires qui laissent errer leurs animaux sont invités à faire cesser cela dans le délai de 15 jours.

Le service de la fourrière sera appelé à intervenir en cas de non respect de la législation.

Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par la loi.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

| Nom | Activités | Adresse | Coordonnées |
|--|---|--|---|
| AERNOUT Lionel GARD ECOLOGIE | Nettoyage écologique sans eau de véhicules à domicile ou à l'endroit de votre choix | Rue des Orangers 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 06.19.17.52.74 E-mail : lionelaernout@yahoo.fr |
| ETS BERTETTO PEPINIERISTE | Plantes grimpantes et plantes à parfum. | Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel 04.66.81.28.56 E-mail : ets.bertetto@laposte.net |
| SARL BANCILLON BTP | Bâtiment, Travaux Publics | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel 04.66.81.20.29 Fax : 04.66.81.20.04 |
| EURL LE BAYOU | Locations vacances | Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 03 85 92 19 34 Port : 06 23 69 40 48 E-mail : gardella.claude@wanadoo.fr |
| ENTREPRISE BRESSAC Jean Marie | Electricité Générale | Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel 06.16.51.64.79 |
| BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux | Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie | Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 06.18.23.07.10 E-mail : graindechaux@orange.fr |
| Garage BROUSSON Philippe | Mécanique Auto | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.90.29 |
| BRUNET André Domicile Services | Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes... | Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél : 04.66.63.85.77 Port : 06.26.55.35.90 |
| COSTE Alain Peintures Garrigoises | Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures | Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie | Port : 06.25.32.03.67 |
| DANET Sébastien Le P'tit Seb | Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.52.28 Port : 06.09.76.22.44 |
| DENEAU Céline | Location saisonnière | Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 04.66.62.20.39 Port : 06.03.89.04.33 |
| ESTUBLIER Eddy ELEC + | Electricité, Climatisation, Alarme, Automatisation | Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél/Fax 04.66.59.40.21 Port 06.16.51.32.98 |
| FAZAI Ayachi Carrosserie Garrigoise | Carrosserie, peinture auto | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.90.29 |
| GALIZZI-LAUTIER Christine | Masseur kinésithérapeute | Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.90.07 Port 06.11.58.31.10 |
| S.E.E. GALIZZI | Travaux Publics | Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.20.77 |
| GARCIA SERVICES | Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.98.54 Port 06.21.83.83.53 |
| GARCIA Sylvain | Création et entretien espaces verts | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 04.66.81.98.54 Port : 06.88.93.41.34 |
| GIBERT Franck SANDALES DE L'UZEGE | Fabrication et Vente de Sandales Cuir | Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.22.96.76 Port 06.25.73.69.29 |
| ENTREPRISE GIBERT Sébastien | Maçonnerie générale, Restauration | Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél 04.66.81.00.40 Port 06.71.62.87.50 E-mail : sebastien.gibert4@wanadoo.fr |
| ENTREPRISE GOUT Luc | Maçonnerie Générale | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél : 04.66.81.24.81 Port : 06.16.25.42.82 |

| Nom | Activités | Adresse | Coordonnées |
|--|--|---|---|
| HENRY Matthieu ECO ENERGIES | Installation équipements solaires | Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 08.75.46.89.74 E-mail : eco-energies@wanadoo.fr |
| SARL MARCON & Fils | Maçonnerie générale, restauration, charpente, couverture | Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél : 04.66.81.21.63 Port : 06.30.85.59.38 |
| MONTEIL Christine EURL VILLAS GARDOISES | Réalisation de villas, rénovation | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél : 04.66.21.54.63 Port : 06.23.23.77.94 www.villas-gardoises.com |
| OLIVEIRA DA COSTA Antonio | Maçonnerie Générale | Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 04.66.81.99.59 Port : 06 18 20 23 66 |
| QUET Samuel PPC | Plans, permis, conception Site : plans-permis-conception. web.officelive.com | Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tel : 06.13.15.02.44 E-mail : samuelquet@hotmail.fr |
| RESTAURANT LA BERGERIE GUIGOU Sébastien | Restaurant | Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél : 04.66.81.27.41 Port : 06.73.79.23.10 |
| ENTREPRISE RUBI Jean Yves | Rénovation intérieure : Plaquiste | Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie | Tél. : 04.66.63.86.81 Port: 06.85.42.71.12 E-mail : rénovation-rubi @ wanado.fr |
| WAREMBOURG Florence | Coaching de la vie professionnelle et personnelle, psychothérapie | Rue Damon 30190 Garrigues Ste Eulalie | Port : 06.71.61.02.42 |

Nouveau dans la commune !
Vente de Fruits – légumes & pèlardons
Production régionale !!!
Passage hebdomadaire
le samedi 10h–12h à partir du 09 Octobre
à la boulangerie
Venez découvrir !!!

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES
SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE

Stéphanie BORRELLI 4A Rue de la Condamine Tél : 04.66.37.02.93

Catherine BROUSSON Avenue des Oliviers Tel : 04.66.63.03.12

Nathalie JULVE Rue du Château d'Eau Tel : 04.66.81.29.99

Christine MOUSSET Rue des Amandiers Tel : 04.66.63.18.64

Myriam OLIVEIRA DA COSTA Rue de l'Egalité Tel : 04.66.81.99.59

Françoise VALLAT Avenue des Tennis Tel : 04.66.81.95.93

L'an deux mil dix, le 11 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala.

Corine Lafeuillade est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2010 est adopté à l'unanimité.

1. ACHATS :

Achat de terrains à M Pelliquier Jean Louis :

Proposition de vente des parcelles cadastrées section AL N° 14 (1 177 m²) et 21 (1 005 m²) et section AI N° 79 (1 195 m²) soit un total de 3 377 m².

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter les parcelles cadastrées section AL n° 14 et 21 et AI n° 79, que les frais de notaire sont à la charge de la commune et autorise Monsieur le Maire ou à défaut Monsieur Congy Jean Pierre, adjoint au maire, à signer toutes les pièces se rapportant à cet achat.

Achat d'un défibrillateur :

Devis de la Société CAP VITAL SANTE de Montaren :

Fourniture et mise en place d'un défibrillateur y compris réunion d'information à la population sur son utilisation : 2 000 € TTC. Armoire de surface avec alarme pour l'installer à l'extérieur : 430 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'achat d'un défibrillateur et d'une armoire extérieure et la souscription d'un contrat de maintenance.

Achat de panneaux de signalisation :

Proposition d'achat de panneaux de signalisation pour le service technique et pour la voirie ;

Le Conseil Municipal approuve l'achat des panneaux et l'ouverture de crédit.

2. TRAVAUX :

Voirie :

Les travaux de goudronnage ont commencé :

Avenue de Privadière puis les rues du village de Garrigues autour de la rue Damon puis l'avenue de Collorgues, la rue du Château d'Eau et le chemin de Collorgues.

Les rues du village de Ste Eulalie seront réalisées après les travaux de dissimulation des réseaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis pour le goudronnage du chemin de Collorgues.

Piste de Skate :

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'approuver la réalisation d'une piste de skate (emplacement à déterminer) et de faire réaliser la dalle par le service technique et d'ouvrir un crédit pour l'achat des jeux.

Ralentisseurs CD 322 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la mise en place d'un marché pour la réalisation de ces travaux.

Il propose de définir le type de marché à passer et de choisir la procédure de passation du marché.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- que le marché sera passé sous la forme d'un marché unique.
- d'autoriser Monsieur le maire, après examen et analyse des offres, à procéder au classement de celles-ci et à décider s'il y a lieu de négocier avec les entreprises.
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Etude Toiture et plafond du Temple :

Devis du Cabinet Qualiconsult pour la réalisation d'un diagnostic de solidité des faux plafonds du temple.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser ce diagnostic.

3. PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE ATELIER MUNICIPAL :

L'appel d'offres a été lancé et l'étude des offres a été effectuée par la commission.

Exposé de Matthieu Henry sur les offres et sur les demandes de subventions possibles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver ce projet et de confier sa réalisation à l'entreprise Vent Solaire Applications.
- de demander des subventions auprès du Conseil Régional et de l'Ademe.
- de financer ce projet par fonds propres, emprunt et subventions.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

4. CONVENTION PRESENCE 30 TELEALARME :

Présence 30 s'est transformée en ASPAF PRESENCE 30 et gère maintenant l'activité de Téléassistance dans les mêmes conditions que précédemment à savoir :

ASPAF assure l'installation, la gestion (abonnement), la mise à jour du réseau solidarité et la maintenance des transmetteurs. La Commune s'engage à mettre à la disposition des habitants des dépliants d'information sur la téléassistance et à participer à l'achat des transmetteurs.

Le coût de l'abonnement mensuel est de 18 € ttc, à la charge de l'abonné.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à passer avec ASPAF PRESENCE 30 relative au service de téléassistance

5. RENOUVELLEMENT CONTRAT SACPA :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réglementation impose que, dans chaque commune, un service de fourrière animale soit organisé par le Maire.

Considérant la proposition de contrat faite par la SACPA, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal, pour assurer cette mission, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à l'unanimité, décide d'approuver le contrat de Prestation de Service de capture, ramassage, transport des animaux errants sur la voie publique et exploitation de la fourrière animale à passer avec la SACPA et autorise Monsieur le Maire à signer tout document. Ce contrat prendra effet au 1^{er} juillet 2010.

6. RENOUVELLEMENT CONVENTION ATESAT :

La Commune bénéficie d'une assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du Territoire (ATESAT).

Elle est composée de plusieurs missions : La mission de base et des missions complémentaires :

- assistance à l'établissement d'un diagnostic sécurité routière.
- assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie.
- gestion du tableau des classements de la voirie.
- étude et direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût prévisionnel n'excède pas 30 000 € HT et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000 € HT sur l'année.

Vu la réalisation du PLU et de certains travaux de voirie, le Conseil Municipal, à la majorité, décide de demander à bénéficier de l'ATESAT à compter du 1^{er} janvier 2010 pour la mission de base et toutes les missions complémentaires pour une période de 3 ans.

7. APPROBATION RAPPORTS SIVOM DE LA REGION DE COLLORGUES 2008 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports d'activités 2008 de la Régie du SIVOM de la Région de Collorgues. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de les approuver.

8. DESIGNATION DELEGUES DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS :

Le Conseil Municipal élit les délégués qui représenteront la commune auprès des syndicats auxquels elle adhère.

Il est proposé de remplacer les délégués suivants désignés en 2008 et qui ne sont plus disponibles pour participer aux réunions de ces différents syndicats :

- SIRS : Jacques Duclos avait été élu pour représenter les parents d'élèves, il est proposé de le remplacer par Christophe Borrelli. Elu à l'unanimité
- SCOT Uzège Pont du Gard : Stéphanie Roquel, suppléante, il est proposé de la remplacer par Matthieu Henry. Elu à l'unanimité

9. MODIFICATION STATUT SIVU de DFCI DE L'UZEGE :

Par délibération du 18 novembre 2009, le SIVU du DFCI a approuvé la modification du siège social du syndicat fixé auparavant à la Mairie de Blauzac et transféré à l'immeuble l'Alzon, Place des Cordeliers, à Uzès, pour des raisons de commodités administratives.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'article 3 des statuts du syndicat et transfère le siège social du syndicat à Uzès.

10. RETRAIT DE LA COMMUNE DE BEAUVOISIN ET ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT BENEZET AU SMD D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES COURS D'EAU ET MILIEUX AQUATIQUES DU GARD :

Le Conseil d'Administration de ce syndicat a approuvé le 8 février dernier le retrait de la commune de Beauvoisin et l'adhésion de la commune de Saint Bénézet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces décisions.

11. INTERCOMMUNALITE :

Un point est fait sur la situation actuellement qui n'a pas beaucoup avancée.

12. DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

Association « Sou des Ecoles » :

Pour la fête des écoles, l'association voudrait avoir un animateur qui sonoriserait la scène et animerait la soirée et demande aux mairies de Garrigues Ste-Eulalie et Collorgues une aide pour financer cette dépense. Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'allouer une aide.

Théâtre :

Projet présenté par Jean Pierre Congy et Anne Le Voyer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer financièrement et d'offrir le verre de l'amitié.

Cinéma :

L'association « Le Temps des Copains » demande une subvention pour l'organisation d'une séance de cinéma comme l'an passé. Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'allouer à l'association « Le Temps des Copains » une subvention pour l'organisation d'une soirée cinéma en plein air.

13. QUESTIONS DIVERSES :

Association Gymnastique de Castelnau-Valence :

Cette association utilise le foyer 1 fois par semaine depuis septembre 2009. Environ une vingtaine de personnes qui fréquentent les cours sont des garrigoises.

Cette association demande si l'on serait d'accord de continuer à leur prêter le foyer et à quelles conditions, elle envisage de l'occuper 2 fois par semaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de louer le foyer à l'association de Gymnastique de Castelnau Valence dans les mêmes conditions que cette année.

- de signer une convention annuelle renouvelable pour une occupation du foyer à raison de 2 fois par semaine sauf demande d'une association locale.

Fête de la musique :

Organisation (Point fait par Didier Kielpinski) :

- horaires de 18 heures à 23 ou 24 heures.

- budget : les groupes viennent bénévolement.

- buvette : l'association des Randonneurs va gérer la buvette. Parmi les associations présentes à la réunion de la commission des fêtes, seule la Randonnée Pedestre a accepté de participer à cette manifestation.

- affiche : les enfants de l'école de Garrigues Ste Eulalie vont créer l'affiche pour la fête de la musique qui sera la page de garde du prochain bulletin municipal.

Organisation du 13 Juillet 2010 :

Suite à la réunion de la Commission des fêtes et des associations, les membres du Conseil Municipal ainsi que des bénévoles de la commune (aucune association ne voulant gérer cette manifestation) vont organiser le 13 juillet 2010. Les bénéfices seront versés au C.C.A.S de la commune.

Demande de panneau d'affichage :

Agnès Michel demande s'il serait possible d'installer un panneau d'affichage public aux abords de la boulangerie accessible à tous et à toute heure. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord sur le principe et va réfléchir à l'endroit précis ainsi qu'au format de ce panneau libre.

Commenius :

Leurs correspondants étrangers viennent la dernière semaine d'école. Un regroupement des parents, enfants et intervenants aura lieu le vendredi 2 juillet. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'offrir le verre de l'amitié.

L'an deux mil dix, le trente juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, de Corine Lafeuillade à Marie Madeleine Gibert, d'Yves Marcon à Didier Kielpinski, de Patrick Bancillon à Bruno Michel, de Gérard Bancillon à Lionel Dussaut, d'Anne Le Voyer à Matthieu Henry.
Anne Gout est nommée secrétaire de séance.

1. INTERCOMMUNALITE :

Mise en œuvre de la procédure de création d'une communauté de communes entre les communes d'Aubussargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Foissac, Garrigues-Ste Eulalie, St Dézéry

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la création d'une communauté de communes entre les communes d'Aubussargues, de Baron, de Bourdic, de Collorgues, de Foissac, de Garrigues-Sainte Eulalie et de Saint Dézéry et sollicite Monsieur le Préfet du Gard aux fins qu'il fixe par arrêté le projet de périmètre de la future Communauté.

2. QUESTIONS DIVERSES :

Ecole numérique rurale :

Le programme de relance de l'économie de l'Etat comporte un volet Ecole Numérique Rurale. Notre projet 2009 n'avait pas été retenu, un nouveau plan est relancé cette année dans les mêmes conditions. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un accord de principe à ce programme.

Horaires scolaires :

Afin de solutionner des problèmes de personnel, une proposition de changement des horaires des écoles de Collorgues et Garrigues Ste Eulalie est à l'étude.

Le Conseil Municipal, ajourne sa décision jusqu'à entérinement par le conseil d'école et sous réserve que le transporteur soit d'accord.

Cette modification pourrait être mise en place si toutes les parties sont favorables y compris le bus.

AMENAGEMENT PASSAGES PIETONS RD 982 :

Des travaux de goudronnage sur la RD 982 vont être réalisés.

Des demandes d'aménagement de passages piétons ont été étudiées :

Devis de SEE Galizzi : abaissement de la bordure du trottoir au niveau de la boulangerie côté village et boulangerie, création d'un passage rue des amandiers, abaissement des bordures des 2 côtés du CD signalisation, passage rue des Orangers côté village et côté sud.

Décision du Conseil Municipal : Accord à l'unanimité pour réaliser les travaux seulement au niveau de la boulangerie.

ORGANISATION 13 JUILLET 2010

Pour information : Réunion le lundi 5 juillet à 18 h 30 pour l'organisation

PLU : Prochaine réunion de travail avec Tournevire le mardi 6 juillet à 17 heures.

PISTE DE SKATE : Proposition de la réaliser entre le terrain de foot et le talus du parking : Avis du Conseil : Demander un avis argumenté auprès de ES Compagnie.

La séance est levée à 20 heures 15.

DES NOUVELLES DE NOS CLUBS

CALENDRIER DES FESTIVITES :

Samedi 23 octobre 2010 : Vins Primeurs et Castagnade organisés par le Temps des Copains sur la place de la Mairie.

Dimanche 7 novembre 2010 : loto du Club des Aînés à partir de 15 heures 30 au foyer.

Jeudi 11 novembre 2010 : Commémoration à 11 heures 30 devant le monument aux morts.

Samedi 20 novembre 2010 : théâtre à 20 h 30 au foyer communal.

Samedi 27 novembre 2010 : loto de la communauté protestante à 16 heures 30 au foyer.

Samedi 18 décembre 2010 : loto du Sou des Ecoles à 20 heures 30 au foyer.

CLUB DES AINES LA FARIGOULE

Après deux mois de pause estivale, la Farigoule a repris ses activités.

Le 9 septembre : sortie en Cévennes avec visite de l'observatoire du Mt Aigoual, déjeuner dans la Vallée de la Jonte et retour par le viaduc de Millau.

Le 18 octobre : voyage promotionnel dans la Drôme.

Réunions bimensuelles à partir du mardi 7 septembre à 14 heures 30, salle de la mairie. Il suffit de pousser la porte pour partager un après midi agréable autour de jeux.

Le loto annuel aura lieu le dimanche 7 novembre au foyer à 15 h 30, suivi de l'apéritif-grillades

Bienvenue à tous.

TERRE DES ENFANTS

Le spectacle offert par « Les Tontons » le samedi 5 juin a été apprécié malheureusement par un auditoire réduit et le dîner qui a suivi chez Madame Guillaume préparé par le groupe Terre des Enfants de Garrigues Ste Eulalie / Collorgues a été très agréable. Merci à tous.

Nous devons modifier l'organisation de la soirée de Collorgues le 9 octobre. En effet l'homme orchestre Monsieur Le Mahieu, a subi cet été une grave opération à la gorge, ce qui l'empêche de chanter pour l'instant. Nous lui adressons tous nos vœux de prompt guérison. Bien sûr les deux autres artistes seront présents pour notre plus grand plaisir : Dom Ryder (rock, soul, blues, country) et un très jeune guitariste de talent. Ce sera une soirée avec apéritif dînatoire à partir de 19 heures 30 au foyer de Collorgues sur réservation. S'inscrire auprès de Roselyne Verrun au 04.66.81.21.67 ou de Madame Denise Guillaume au 04.66.81.26.98 avant le 2 octobre 2010. Participation aux frais 15 € par adulte et 10 € par enfant.

Le conteneur pour Madagascar partira début octobre avec les produits habituels (hygiène alimentaire et scolaire). A bientôt
L. Mordant.

RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE

Le Club de Randonnée Pédestre de Garrigues Ste Eulalie organise une randonnée chaque 3ème dimanche du mois.

Chaque sortie, en général de 10 à 14 kilomètres chacune, est l'occasion de découvrir des sites et d'échanger.

Les prochaines sorties prévues sont les suivantes :

19 septembre : Aigues Mortes

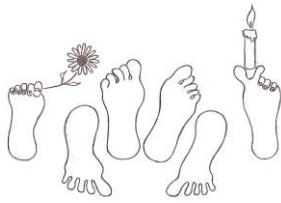
17 octobre : Anduze

21 novembre : Théziers

Pour nous rejoindre ou tout renseignement, contacter :

- O. Chauchoy au 06.64.03.20.77

- P. Gallois au 04.66.81.25.37 / 06.14.35.84.94



Association *Le Temps des Copains*

CINEMA EN PLEIN AIR



Une centaine de personnes se sont retrouvées autour du pigeonnier de Garrigues pour assister à la projection du film d'animation « Là-haut ». Pour la troisième année en collaboration avec Cinéplan nous avons pu proposer cette animation gratuite grâce à l'aide de la mairie de Garrigues Ste Eulalie et de différents parrains du village. Rendez-vous est déjà pris fin août prochain pour une quatrième édition et un projet de projection cinématographique au cours du premier trimestre 2011 est à l'étude.

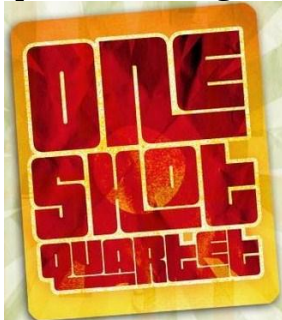
VINS PRIMEURS et CASTAGNADE



samedi
23
octobre 2010

Place de la mairie

en présence du groupe



OneShotQuartet, ce sont 4 musiciens live (clavier/drum/bass/vocal), un concentré sucré/salé de groove, une pincée de Jazz, 200 g de Funk, du pur jus de Soul fraîchement pressé. C'est un fil rouge qui retrace l'histoire du Groove des années 70's à aujourd'hui...de Marva Withney à George Duke en passant par Prince jusqu'au RH factor...en restant simple et efficace...au service du Groove...on va bouger nos têtes et nos pieds !!!

L'ECHO DES GARRIGUES

COURS DE GYMNASTIQUE :

L'Association de Gymnastique Volontaire de Castelnau Valence vous informe qu'à partir du lundi 20 septembre 2010 des cours de gymnastique seront donnés au foyer de Garrigues Ste Eulalie tous les lundis de 19 h 15 à 20 h 15 et les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30. Les cours sont assurés par 2 intervenantes diplômées, différentes. Les 2 premières séances sont gratuites. Venez nombreux. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Annick au 06.31.17.51.36 ou Delphine au 04.66.25.87.27 ou Sandrine au 06.16.86.06.83 ou Emilie Roquel au 06.20.11.73.48

NUMEROTATION DES RUES :

La municipalité a décidé de procéder à la numérotation des rues du village. Cette démarche est en cours, elle devrait se terminer d'ici la fin de l'année et fera l'objet d'informations complémentaires.

Cette numérotation qui s'effectue en étroite collaboration avec les services de la poste a pour but de faciliter le quotidien des administrés (distribution du courrier, livraisons à domicile ainsi que les interventions des services de secours et des soins à domicile) elle facilitera également l'organisation administrative du village.

La fourniture et la mise en place des numéros seront assurées par la municipalité.

CRECHE DANS L'EGLISE DE GARRIGUES

Dans l'autel de l'église de Garrigues, pour la troisième année consécutive, une crèche provençale sera installée, encore plus grande que les années précédentes. Des visites sont programmées les dimanches 12, 19 et 26 décembre 2010 de 15 heures à 18 heures. Le dimanche 26 décembre un chocolat chaud sera offert aux visiteurs.

Laurent Bancillon et son équipe seront heureux de vous y accueillir.

PRUDENCE

Le chemin communal qui relie Garrigues à Collorgues a bénéficié d'un revêtement bi couche digne d'une autoroute mais attention que cette qualité de chaussée ne soit pas synonyme de vitesse excessive, vitesse qui est limitée à 50 km/heure et que la présence d'un ralentisseur doit contribuer à faire respecter.

Automobilistes soyez prudents et n'oubliez pas qu'il s'agit d'une voie communale relativement étroite fréquentée par des piétons, des cyclistes et des engins agricoles.



AU THEATRE SAMEDI SOIR

A l'invitation de la municipalité, le samedi 20 novembre à 20 heures 30 la Compagnie de l'Ours présentera sa dernière création au foyer communal.

Il s'agit d'une comédie satirique de Gérard Gelas directeur du théâtre du chêne noir d'Avignon.

Cette comédie qui a pour nom « the beautiful vache folle ou la belle camarguaise » se déroule en pleine crise bovine et raconte les aventures de NINON, belle vache camarguaise qui avec son ange gardien part à la conquête du monde avec toutes les rencontres que cela laisse supposer.

Une soirée d'humour et de rires en perspective qui comblera petits et grands.

L'entrée sera gratuite pour les enfants et de 3 euros pour les adultes.

Après le spectacle le public pourra partager le verre de l'amitié avec les comédiens.

Nous vous attendons nombreux.

QUAND LA SECURITE PASSE PAR L'ABATTAGE D'ARBRES

Dans le cadre de la réhabilitation de la route départementale 982 entre Moussac et le carrefour de Bourdic la totalité d'une des deux rangées de platanes entre Moussac et le carrefour de St Chaptès est en cours d'abattage pour permettre l'élargissement de ce tronçon.

Mettant à profit cette « dynamique travaux », la municipalité a présenté un dossier demandant un abattage supplémentaire de platanes situés au carrefour de la départementale et du « Chemin de Nîmes » et ce pour des raisons de sécurité évidentes.

L'unité territoriale d'Alès a répondu favorablement à notre requête et ce sont six platanes supplémentaires qui ont été abattus dans un souci de sécurisation des usagers de ce chemin communal qui est très fréquenté.

Bien sur demander l'abattage d'un arbre est un acte grave mais en parallèle la municipalité a procédé ce printemps à la plantation de 20 arbres à tiges (cerisiers).



LE BASSIN DE LA PLACE DE SAINT EULALIE FAIT PEAU NEUVE

Après un sablage par l'équipe municipale qui a permis de mettre en valeur ses pierres notre artiste local Alain Congy a peint avec beaucoup de goût la fontaine qui l'alimente, cet embellissement s'inscrit dans le réaménagement de la place des retraités qui est programmé dès la fin des travaux d'enfouissement des réseaux.

Merci à Alain pour cette belle réalisation ●

Quand on vide les bennes à la déchetterie !

Courant août en accord avec le SITOM Sud Gard une benne de 30 m³ de terreau a été mise en place à la déchetterie, en libre service pour les usagers. Afin que le maximum de visiteurs puissent bénéficier de cette offre, Laurent notre sympathique gardien les informait dès leur arrivée et les personnes intéressées se voyaient remettre deux sacs d'une contenance de 50 litres chacun.

Cette initiative a été appréciée par un grand nombre car la benne a été vidée en moins de 15 jours ; l'opération sera très certainement renouvelée.





REFECTION DU PASSAGE PIETON AU DROIT DE LA BOULANGERIE.

Les bordures hautes au droit de ce passage protégé ont été remplacées par des bordures biaisées et des bordures basses afin de faciliter la traversée de la route départementale notamment pour les personnes à mobilité réduite et les piétons avec des poussettes.

La peinture de l'ensemble des passages piétons de la route départementale sera effectuée dès la fin des travaux en cours sur cette voie.

LE CHRYSANTHEME

A force de le revoir chaque année pour la Toussaint on a oublié que le chrysanthème était une plante ; une vraie, de celles que l'on peut rencontrer dans un jardin de charme.

Avant de mieux le connaître sachons pourquoi il est catalogué « fleur de cimetière ».

Le 11 novembre 1919 date du premier anniversaire de la fin de la « Grande Guerre » le gouvernement a donné l'ordre de fleurir toutes les tombes des victimes et à cette époque là chez les pépiniéristes il n'y avait que des chrysanthèmes. On connaît la suite, 23 millions de pots produits en France en 2007 ! Dont 94 % iront fleurir les cimetières.

Le chrysanthème est une plante vivace qui appartient à la famille des composées. Au Japon la fleur de chrysanthème est considérée comme la plus noble des fleurs et figure sur le sceau impérial sacré ; être décoré de l'ordre du chrysanthème est une récompense suprême. Un dicton chinois dit : si tu veux être heureux toute une vie cultive des chrysanthèmes.



Selon le code international de la nomenclature botanique, il existe 30 espèces qui laissent le choix entre 10000 variétés des plus simples aux plus complexes qui peuvent fleurir au printemps, en été mais revenons à celles qui fleurissent en automne.



Leur floraison est réglée comme du papier à musique par la réduction de l'ensoleillement à partir d'août ; signal du bourgeonnement floral.

Le chrysanthème également appelé « la marguerite des morts » est trop peu présent dans nos jardins, pourtant ses pompons multicolores rayonnent de tous les feux de l'automne à une époque où les autres plantes s'effacent.

Le chrysanthème est rustique ; si vous achetez des pieds en pots n'hésitez pas à les planter à même la terre. Ce sont des plantes peu exigeantes ; évitez juste les sols très argileux ou très calcaires donnez leur un emplacement très ensoleillé et n'oubliez pas d'enlever les fleurs qui fanent pour prolonger la floraison.

Selon des publications scientifiques récentes, il a de nombreuses qualités, il peut fournir un insecticide ainsi que des substances anti-inflammatoires, anticancéreuses et antimicrobiennes.

En pot, en terre ou en gélule le chrysanthème mérite son nom venu du grec qui signifie « fleur d'or ».

En bon français : une manne ! Je terminerai par un extrait de l'un des nombreux poèmes qui lui ont été consacré.

N'es-tu pas, par ta grâce et par ta modestie
La fleur qui plaît aux yeux parmi toutes les fleurs.
Puisqu'au sein de la mort tu fais briller la vie
Comme un rayon d'espoir brille au sein des douleurs
J P Congy



N°2 - Poupées en chrysanthème lors du festival du chrysanthème à Yamagata

SOIREE 13 JUILLET

Chaque année à cette occasion, un repas est organisé par une association du village sur la place de la mairie, un feu d'artifice et une animation musicale tout au long de la soirée sont suivis de la traditionnelle soupe à l'oignon.

Cette année, la mairie a pris en charge l'organisation de cette soirée, en demandant aux différentes associations et aux bénévoles de la commune leur aide. Cette soirée a été un succès et une centaine de repas ont été servis ; le bénéfice a été intégralement reversé au bureau d'aide sociale.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès ainsi qu'à l'association « Boulega té » pour son soutien logistique

EXPOSITION : course camarguaise et traditions

Organisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale, cette exposition, prêtée par le Conseil Général du Gard, présente, à l'aide de panneaux et de vidéos, la mythologie et l'histoire du taureau, la manade, les gardians, les chevaux, la course à la cocarde, la tradition et la culture.

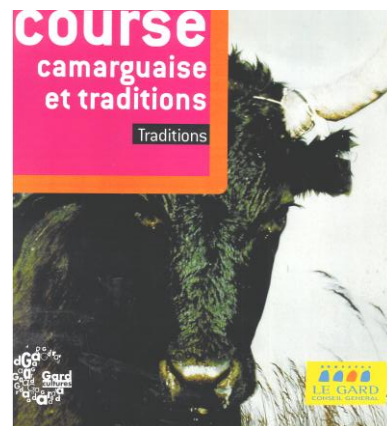
Elle sera enrichie par des prêts de particuliers.

Sont à l'honneur les gens de bouvine dont l'amour pour le taureau et le cheval se conjugue avec le respect de la nature.

L'exposition se tiendra au foyer communal ; son vernissage aura lieu le mardi 5 octobre à partir de 18 heures et se clôturera par le verre de l'amitié. Elle sera visible aux dates suivantes :

- le samedi 9 octobre de 15 heures à 18 heures
- le dimanche 10 octobre de 10 heures à 12 heures
- les mercredis 6 et 13 octobre de 16 heures à 18 heures

Pendant la deuxième quinzaine d'octobre une partie de cette exposition sera accrochée à la bibliothèque et durant tout le mois des ouvrages traitant des thèmes de cette expo seront à la disposition des lecteurs.



VIVE LES VACANCES !

Pendant tout le mois de juillet le groupe scolaire a continué à recevoir des enfants mais pour des loisirs seulement. En effet comme chaque année il a accueilli le centre de loisirs, qui cette année encore, a obtenu un beau succès et ce ne sont pas moins de 45 enfants qui ont participé aux nombreuses activités et qui ont particulièrement apprécié les sorties découvertes à thèmes.

Les ados n'ont pas été oubliés et sont revenus enchantés après leur semaine passée sous la tente au lac de Villefort où ils ont pu s'adonner à de nombreuses activités (baignade, marche, escalade etc.....).

Les pré ados ont également bénéficié d'un séjour au bord du lac dont ils sont revenus enchantés.

Le centre sera ouvert pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël.

Considérant le calendrier, le centre aéré ne sera pas organisé le mardi 2 novembre. En effet, le lundi 1^{er} novembre est férié et le mercredi 3 novembre est un jour scolaire, puisque c'est la journée de récupération du vendredi qui suit l'ascension, le 3 juin 2011.



4 ANS DEJA

4 ans que des colonies s'organisent pour la jeunesse de Garrigues Ste Eulalie et Collorgues. Acrobranche, escalade, rivière, canyoning, karting, catamaran... Des activités sportives et de plein air qui plaisent.

L'arrivée ;

On pose les bagages et la répartition des jeunes s'effectue rapidement (une histoire d'habitude). Le grand moment du montage des tentes arrive. Certains y parviennent sans trop de difficultés mais pour d'autres, c'est une autre histoire...

Puis l'organisation ;

C'est une vraie semaine de vie en collectivité. Nous sommes toujours ensemble pour les activités, les repas, les veillées et le temps libre...

Des règles de vie doivent s'installer et un planning de tâches s'impose. J'entends encore les jeunes lorsque j'ai prononcé le mot VAISSELLE...

Maintenant c'est parti pour les vacances...

Déroulement d'une journée en colo, vu par un jeune et un animateur

| | Animateur | Jeune |
|------------|---|--|
| 7 h | Le réveil sonne ! je me lève. Je prépare le petit déjeuner et bois mon café. Je m'occupe de maintenir du lait chaud en attendant les premiers levés. | JE DORS |
| 8h | Je suis à table avec quelques jeunes. Je regarde l'heure et explique aux premiers le programme de la journée (sortie canoë). Donne une éponge aux maladroits du matin et réchauffe encore du lait.. | Je me réveille vers 8h30, je vais prendre mon petit déj. Chouette il y encore du lait chaud. Je m'assieds à côté de mes potes. C'est cool les vacances. |
| 9h | Je suis prêt depuis 7h mais les jeunes sont à la toilette ou en train de s'habiller. Je regarde l'heure, l'activité commence dans trente minutes et le pique nique n'est pas fait. Je regarde le planning des tâches. C'est au tour des filles de m'aider. | Enfin prête, j'aide l'animateur à faire le pique nique. C'est grâce à moi que tout le monde va manger ce midi, ils ont intérêt à être sympa avec moi... Les garçons, tranquilles c'est les vac ! 20 minutes pour la coupe de cheveux et 30 pour repérer les filles du camping.. Zut il est presque 10h, on va être en retard pour le démarrage de l'activité.. |
| 10h 12h | Je gère le groupe et l'activité est encadrée par un éducateur sportif. Ca se passe bien mais un éducateur sportif est un peu strict sans aucune raison valable. C'est dommage ! | C'est trop de la balle. Il fait beau, je pousse mes potes dans l'eau et en plus bientôt il y aura un endroit où on pourra faire des sauts. On a rien fait de mal pourquoi cet éducateur sportif nous prend la tête. Il est vraiment C... |
| 12h 13h | Je sors le pique-nique, distribue à tout le monde sa part et mets en place une poubelle (écocitoyenneté ...) Puis je profite de ce moment pour parler avec tout le monde, les connaître mieux, et aussi connaître leurs ressentis sur la colo. Après je crie « il reste des sandwichs pour ceux qui ont encore faim » | Je me pose avec mes amis. Super des chips, j'adore ça. L'animateur s'assied à côté de moi et on discute. J'en profite pour lui parler des petits soucis que j'ai remarqués dans ma tente. Je finis mon sandwich mais il n'était pas très gros pour moi j'ai encore faim Cool il reste des sandwichs... |

| | | |
|----------------|---|--|
| 13h 16h | Le repas est fini, je vérifie s'il n'y a pas de déchets au sol. Puis je rassemble le groupe pour repartir en activité. | J'ai trop mangé, j'ai envie de dormir. Mais l'eau est fraîche et ça me remet d'aplomb. Du coup j'en profite pour pousser mes amis dans l'eau (je m'en prive pas). |
| 16h 17h | L'activité est terminée. J'aide les éducateurs sportifs à ranger le matériel. Je demande aux jeunes de remercier nos intervenants et pense à prendre la facture pour les payer. Tout le monde est dans le bus. Ils sont assez calme, la journée a dû les fatiguer. | MERCI Messieurs les éducateurs (on peut se moquer un peu quand même !) je me change et m'installe dans le bus. J'en peux plus et en plus j'ai trop faim |
| 17h | Le goûter est distribué et certains commencent à préparer leurs affaires pour aller prendre une douche. Je range le bazar du matin et commence à penser à la veillée et au repas de ce soir. | Je prends une bonne douche, ça fait du bien ! les sanitaires sont un terrain de jeu idéal, un peu d'eau et de savon et c'est parti pour la glissade. Les autres préparent leurs plannings : du gel pour les cheveux, de beaux habits, acheter des bonbons, et draguer.. Pour les filles c'est la douche, de beaux habits aussi , acheter des bonbons et c'est parti bla bla bla... |
| 18h 19h30 | On prépare la veillée de ce soir : un burger quizz. On se remue les méninges pour trouver des questions de culture générale pertinentes et drôles aussi. Il est l'heure de préparer le repas. Je regarde le planning des tâches. Manque de bol, les garçons prévus pour la préparation du repas sont partis en balade. Je leur passe un coup de fil et commence seul le repas.. | Ping pong Jeux de société et de cartes Jeux de ballon Lecture de magazines Balade dans le camping (pour la drague) Et certains tentent de voir les questions du jeu pour gagner plus facilement... Allo, on est au camping, on discute avec des voisins. OK on arrive. Les gars on doit rentrer pour faire la cuisine. Attends je prends au moins son 06... |
| 19h30 20h30 | A table Bon appétit | Merci, Bon appétit Trop bon des raviolis. Y a du fromage râpé ? |
| 20h30 23h | La veillée commence, on fait des équipes et lance le jeu. On assure la bonne ambiance et fait en sorte que tout le monde participe Le jeu est fini, ça c'est bien passé. Je fais le point sur la journée de demain et leur laisse 5 minutes pour se dégourdir ou se brosser les dents. Bonne nuit à tous Mais les jeunes traînent alors je vais les chercher pour les envoyer au lit. Bonne nuit et cette fois pour de bon... J'ai déjà donné le programme de demain, il fallait écouter.... | Je suis dans l'équipe 2, on a toutes les réponses sauf celles des questions que l'on nous pose. C'est pas juste. Mais on se rattrapera à la deuxième manche. On va se brosser les dents et on en profite pour trainer. On est en vacances quand même. Alors on se pose devant les sanitaires et on discute. Bonne nuit Attends on fait quoi demain ?? |
| 00h30 | Tout le monde est au lit. On debriefe sur la journée et s'organise pour demain. Puis enfin je vais prendre une douche. Il était temps ! | Je dors Enfin peut-être... |
| 1h30 | Je dors | Je dors |



La page de la Bibliothèque Municipale

Rentrée

Nous sommes heureux de vous rappeler que la bibliothèque municipale de Garrigues Sainte Eulalie a rouvert ses portes depuis le début du mois de septembre aux horaires habituels

Le mercredi de 16 h à 18 h

Le vendredi de 17 h à 19 h

Nous vous y attendons nombreux, avec un fonds de livres toujours renouvelé grâce notamment au prêt du bibliobus, et toujours pour une inscription modeste de 5 euros.

Heure du Conte

Fabienne et Stéphanie, nos conteuses bénévoles, vont continuer à raconter des histoires aux enfants qui le souhaitent : avec un seul mot d'ordre faire plaisir au plus grand nombre !!! C'est dans ce but que nous mettons en place une nouvelle organisation :

Les tout petits 0-3 ans accompagnés de leur maman (ou papa) et de leur assistante maternelle seront les bienvenus les **mardis à 10h**.

- mardi 12/10/10
- mardi 2/11/10 à 10 h à la bibliothèque et
- mercredi 15/12/10 à 16 h au foyer pour les contes de Noël.

Les 3-6 ans aussi accompagnés ! seront accueillis le **3eme mercredi du mois à 17 h**

- mercredi 22/9/10
- mercredi 20/10/10
- mercredi 17/11/10 à 17 h à la bibliothèque et
- mercredi 15/12/10 à 16 h au foyer pour les contes de Noël.

Les plus grands : 7-10 ans pourront découvrir au fil de l'année les aventures d'Ulysse à partir de l'Odyssée d'Homère le **3eme mercredi du mois à 16 h**, ce grand voyage commencera :

- mercredi 20/10/10
- mercredi 17/11/10 à 16 h à la bibliothèque et
- mercredi 15/12/10 à 16 h au foyer sera réservé aux contes de Noël pour tous !

Ces animations sont gratuites, les enfants sont sous la responsabilité des parents !
Venez nombreux !



Appel à volontaires

La bibliothèque de Garrigues Sainte Eulalie est un organisme municipal qui ne fonctionne que par la bonne volonté des bénévoles qui vous accueillent aux heures de permanence, choisissent dans le bibliobus les ouvrages qu'ils mettront en rayons, préparent en coulisses les achats de livres puis les cotent et couvrent, s'engagent dans les animations, organisent les manifestations. Un travail divers et plaisant pour qui aime l'univers du livre et l'accueil du public, le tout effectué dans la joie et la bonne humeur. Si vous aussi vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas vous serez les bienvenus !!!!

Concours de dessins

Dans le cadre de l'exposition que nous accueillons pour le mois d'octobre, sur le thème des traditions camarguaises et de la bouvine nous proposons à tous les enfants et adolescents de la commune et d'ailleurs un concours de dessins sur le même sujet :

Avant le samedi 9 octobre 2010, les dessins seront à déposer aux deux écoles du RPI ou à la bibliothèque aux heures d'ouvertures. Ne pas oublier de noter au dos le nom, prénom et âge de l'artiste. Une remise de prix sera effectuée après délibération d'un jury impartial le dimanche 10 octobre 2010 à 11 heures au foyer.

A vos feutres et crayons !!!



LE COIN DU CHASSEUR

Rappel des jours et lieux de chasse autorisés à compter de l'ouverture générale le 12 septembre 2010.

Le Bois : partie du territoire située au nord de la route Collorgues- Aubussargues.

La chasse est autorisée uniquement le dimanche du 12 septembre jusqu'à l'ouverture des vignes.

Ensuite les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

La passée (grives, palombes) est autorisée au poste tous les jours.

Les Combes : partie du territoire située à l'ouest de la route de Collorgues –St Chaptès.

Tous les jours à l'exception des mardis et vendredis, jours de fermeture fédérale.

La Plaine : partie du territoire située au sud de la route d'Uzès – Moussac à partir de l'ouverture de la chasse dans les vignes, les jeudis, dimanches et jours fériés.

La Garrigue: partie du territoire comprise entre la route Uzès-Moussac et Aubussargues-Collorgues à partir de l'ouverture de la chasse dans les vignes les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Rappel : Fermeture de la chasse au lièvre et au perdreau, le 1^{er} décembre au soir.

Respectez les réserves, limitez les déplacements en voiture.

Bonne chasse à tous.



LES NOUVELLES DU R.P.I.

REUNION DE PROJET COMENIUS



Après 2 ans de travail en collaboration avec des écoles anglaise, espagnole et italienne, le projet Comenius : « *Culture européenne et Europe des cultures* » a pris fin dans le RPI en juillet dernier. Les enseignants et les élèves ont eu à cœur d'accueillir leurs partenaires pour cette dernière réunion de projet. Au programme, visite des deux écoles, des mairies, visite guidée du moulin à huile de Collorgues et petit spectacle de nos élèves. Puis visite d'Uzès et de Nîmes et réunion de travail. Les élèves se sont imprégnés de leur patrimoine culturel local et national et appréhendé celui des partenaires, au travers de la musique, des danses traditionnelles, de la cuisine et des valeurs citoyennes découvertes ou redécouvertes dans nos proverbes. Ils ont créé des Cdroms et DVD de chants et de danses, fabriqué un calendrier collectif, réalisé un livre en ligne de proverbes, un livre imagé de recettes de cuisine et organisé des semaines thématiques anglaise, italienne et espagnole. Adultes et enfants se sont tous enrichis de cette expérience.

A.C. PRIOU

LA RENTREE DES CLASSES

135 enfants de Collorgues et Garrigues Sainte Eulalie ont retrouvé les bancs de l'école, 65 scolarisés à l'école de Collorgues répartis en 3 classes : 22 en petite/grande section avec Caroline Assemat, 22 en petite/moyenne section avec Sandra Geneveaux et 21 en G.S./C.P avec Anne Cécile Priou et 70 à Garrigues Ste Eulalie: 22 en C.E.1 avec Olivier Bugni, 24 en C.E.2/C.M.1 avec Stéphane Castan et 24 au C.M.1/C.M.2 avec Joséphine Accabat. Le personnel travaillant sur les écoles se compose de Fabienne Bressac, Claudette Giraud, Sandrine Clauzel, Christiane Delon, Pascale Ferrari et Emilie Roquel.

S.CASTAN

CALENDRIER VACANCES ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

| | | |
|--------------------------|--------------------|---------------------|
| Vacances de la Toussaint | samedi 23 octobre | mercredi 3 novembre |
| Vacances de Noël | samedi 18 décembre | lundi 3 janvier |
| Vacances d'hiver | samedi 26 février | lundi 14 mars |
| Vacances de printemps | samedi 23 avril | lundi 9 mai |
| Ascension | mardi 31 mai | lundi 6 juin |
| Vacances d'été | vendredi 1 juillet | |

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après la classe.

VOTRE APERITIF DINATOIRE EN MUSIQUE



SAMEDI 9 OCTOBRE 2010
19h30

FOYER DE COLLOGUES

AVEC

DOM RYDER



VICTOR



rock, soul, blues, country, variétés françaises

AVEC LA PARTICIPATION AMICALE DE ALAIN LEMAHIEU
ORGANISE PAR TERRE DES ENFANTS DE GARRIGUES SAINTE EULALIE - COLLOGUES
AU PROFIT DES PARRAINAGES D'ENFANTS DE MADAGASCAR

RESERVATION OBLIGATOIRE avant le Mardi 5 octobre

15€ par adulte 10€ par enfant

AU 04 66 81 21 67 (Mme VERRUN) ou 04 66 81 26 98 (Mme GUILLAUME)

TERRE DES ENFANTS SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE PROGRAMME ET D'ANNULER LA SOIREE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFERIEUR A 40 PERSONNES

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous

Les ELUS vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

GIBERT Marie-Madeleine Tel: 09 79 27 67 71

| ASSOCIATION | | PRESIDENT | TELEPHONE |
|--------------------------------|--|----------------------|----------------|
| COMITE DES FETES | | LONGUET Eloi | |
| LA FARIGOULE, club des Aînés | | DURET OZIL Simone | 04 66 36 14 76 |
| TERRE DES ENFANTS | | MORDANT Lucie | 04.66.81.20.84 |
| EGLISE CATHOLIQUE | | BANCILLON Bernadette | 04.66.81.22 97 |
| EGLISE REFORMEE | | DARBOUSSET Sullyse | 04.66.81.27.47 |
| SOU DES ECOLES | | BORRELLI Christophe | 06.76.21.46.44 |
| SOCIETE DES CHASSEURS | | MARCON Yves | 04.66.81.21.63 |
| BOULEGA TE | | ROQUEL Jean-Paul | 06.15.65.51.09 |
| LA JEUNESSE GARRIGOISE | | BOUDON Mikaël | 06.77.84.00.24 |
| LE TEMPS DES COPAINS | | MICHEL Bruno | 04.66.81.91.61 |
| RANDONNEE PEDESTRE GARRIGUOISE | | CHAUCHOY Olivier | 06.64.03.20.77 |